



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 28 AOÛT 2019, À 16:30 HEURES

AU POSTE DE POLICE DE BELOEIL, SITUÉ AU 333, RUE HERTEL À
BELOEIL, PROVINCE DE QUÉBEC.

Étaient présents :

Monsieur Daniel Plouffe	Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Yves Corriveau	Vice-Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réginald Gagnon	Délégué substitut de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Délégué de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Étaient également présents :

Monsieur Bruno Pasquini	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Me Thierry Lavoie	Greffier

Était absent :

Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
-----------------------	--------------------------------------

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 juin 2019;
5. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les :
 - 19 juin 2019;
 - 10 juillet 2019;
 - 7 août 2019;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

6. Suivi du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 juin 2019;
7. Suivi des réunions du Comité Exécutif des 19 juin, 10 juillet et 7 août 2019;
8. Affectation des excédents;
9. Règlement numéro 34 sur la gestion contractuelle;
10. Règlement numéro 35 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent - Adoption;
11. Règlement 36 amendant le Règlement 7 – Règlement sur le paiement de la contribution des municipalités – Avis de motion et dépôt de projet;
12. Règlement 37 augmentant le montant du fonds de roulement de 1 500 000 \$ à 3 000 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 1 500 000 \$ provenant de l'excédent accumulé non affecté de fonctionnement – Avis de motion et dépôt de projet;
13. Autorisation d'emprunter au fonds de roulement;
14. Entente de principe de bail – Beloeil;
15. Suivi du projet du nouveau centre de détention;
16. M. Bruno Pasquini, Directeur de Police, suivi des dossiers;
17. Mme Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière, suivi des dossiers;
18. Adoption de la liste des comptes à payer;
19. Divers;
20. Correspondance;
21. Période de questions;
22. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16:37 heures.

POINT 2 **CONSTATATION DU QUORUM**

Le Président constate le quorum.

POINT 3 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour déposé de la présente séance soit adopté tel quel mais en retirant les points 14 et 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2043



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

***** POINT 21 *****

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Ghislain Marcil, résident de la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, exprime aux délégués ses observations et commentaires relatifs aux limites de vitesse sur les routes du territoire desservi par la Régie.

***** POINT 4 *****

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 juin 2019

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2019;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

ENTENDU qu'au point 5 et au point 21, il y a lieu de remplacer le prénom de Monsieur Gagnon pour Robert;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 juin 2019 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que modifié au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les 19 juin, 10 juillet et 7 août 2019

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif des 19 juin, 10 juillet et 7 août 2019;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte des procès-verbaux du Comité Exécutif des 19 juin, 10 juillet et 7 août 2019;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors des réunions des 19 juin, 10 juillet et 7 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2044

CA-19-2045



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6 **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2019**

Les délégués mentionnent avoir pris connaissance des procès-verbaux déposés et ne forment aucune question.

POINT 7 **SUIVI DES RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF DES 19 JUIN, 10 JUILLET ET 7 AOÛT 2019**

Les délégués mentionnent avoir pris connaissance des procès-verbaux déposés et ne forment aucune question.

CA-19-2046

POINT 8 **RÉSOLUTION** **Affectation des excédents**

ATTENDU que la Régie ne s'est dotée d'aucune politique pour la guider en matière financière;

ATTENDU que depuis le dépôt des états financiers 2018, les membres du Comité Exécutif se sont penchés sur une première étape à savoir la ventilation des excédents financiers;

ATTENDU le dépôt d'un projet du principe que les membres du Comité Exécutif souhaitent voir adopté par le Conseil d'Administration;

ATTENDU que cette politique d'utilisation des excédents accumulés sera revue annuellement après le dépôt des états financiers de l'année précédente;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER, au sein de la Régie, une politique financière qui, au niveau des excédents accumulés, se détaillera comme suit:

- a) L'excédent accumulé non affecté s'établira à 2% du plus récent budget voté par le Conseil d'Administration;

Tout excédent non affecté dépassant le 2% sera affecté « au nom à déterminer avec le Conseil d'Administration »;
- b) Le fonds de roulement de la Régie sera augmenté à 3 000 000,00 \$;
- c) L'excédent affecté « éventualités » sera diminué à un montant d'environ 2 300 000,00 \$;
- d) L'excédent affecté « projets spéciaux » sera augmenté à un montant d'environ 2 500 000,00 \$;

D'AUTORISER, en application de la présente politique, les virements suivants :

- 1) De l'excédent accumulé non affecté aux éléments suivants :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- a) À l'excédent affecté « projets spéciaux » un montant de 977 433,00 \$;
- 2) De l'excédent affecté « éventualités » à l'élément suivant :
 - a) À l'excédent affecté « projets spéciaux » un montant de 270 190,00 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2047

POINT 9

RÉSOLUTION

Règlement numéro 34 sur la gestion contractuelle – Adoption

ATTENDU le Règlement 34 sur la gestion contractuelle;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 26 juin 2019;

ATTENDU qu'un projet du règlement a été déposé à la séance du 26 juin 2019;

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Règlement 34 sur la gestion contractuelle;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2048

POINT 10

RÉSOLUTION

Règlement numéro 35 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Adoption

ATTENDU le Règlement 35 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 26 juin 2019;

ATTENDU qu'un projet du règlement a été déposé à la séance du 26 juin 2019;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Règlement 35 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-19-2049

POINT 11
RÉSOLUTION

Règlement 36 amendant le Règlement numéro 7 – Règlement sur le paiement de la contribution des municipalités – Avis de motion et dépôt de projet;

Je, Madame Jocelyne G. Deswarte, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « Règlement 36 amendant le Règlement numéro 7 – Règlement sur le paiement de la contribution des municipalités ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors du dépôt de ce règlement.

CA-19-2050

POINT 12
RÉSOLUTION

Règlement 37 augmentant le montant du fonds de roulement de 1 500 000 \$ à 3 000 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 1 500 000 \$ provenant de l'excédent accumulé non affecté de fonctionnement– Avis de motion et dépôt de projet;

Je, Madame Marilyn Nadeau, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « Règlement augmentant le fonds de roulement de 1 500 000 \$ à 3 000 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 1 500 000 \$ provenant de l'excédent accumulé non affecté de fonctionnement ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors du dépôt de ce règlement.

CA-19-2051

POINT 13
RÉSOLUTION

Autorisation d'emprunter au fonds de roulement

ATTENDU qu'il est prévu que les améliorations locatives soient financées par le fonds de roulement;

ATTENDU que des travaux au poste de Beloeil seront payables en septembre 2019;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Suzanne Roy

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER un emprunt de 4 981,00 \$ au fonds de roulement des sommes nécessaires aux fins d'effectuer le paiement des améliorations locatives;

DE REMBOURSER l'emprunt, à compter de 2020, sur une période de dix (10) ans;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 14

ENTENTE DE PRINCIPE DE BAIL – BELOEIL;

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

POINT 15

SUIVI DU PROJET DU NOUVEAU CENTRE DE DÉTENTION;

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

POINT 16

M. BRUNO PASQUINI, DIRECTEUR DE POLICE, SUIVI DES DOSSIERS

Le Directeur de Police présente aux Élus les dossiers traitant des sujets suivants :

16.1 Vol de catalyseurs

L'organisme de transport public EXO a prêté un coup de main aux forces policières afin de mettre fin aux vols de catalyseurs du suspect dans ce dossier, Roger Blanchette. Détenu depuis le 25 juillet, ce dernier possédait un *motus operandi* précis pour commettre les infractions alléguées sur les territoires de Longueuil, Laval et de la Régie.

16.2 Policiers temporaires – Évaluation des candidats

L'équipe de direction de la Régie est à procéder à l'évaluation des policiers temporaires embauchés pour la période estivale qui tire à sa fin. Des mises à pied sont à venir.

16.3 Rentrée scolaire 2019

Les agents affectés à la patrouille et l'équipe sociocommunautaire de la Régie seront à pied d'œuvre à la rentrée scolaire pour rappeler aux parents l'importance de la sécurité au moment de laisser leurs enfants à l'école le matin. De plus, une surveillance générale accrue sera effectuée par les patrouilleurs dans les zones scolaires.

16.4 La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent sur Twitter

La Régie a officiellement lancé son compte Twitter ce 28 août 2019. Ce compte remplit fondamentalement un rôle d'information et ne se veut en aucun cas un compte transactionnel.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 17

MME NATHALIE GUÉRIN, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, SUIVI DES DOSSIERS

La Secrétaire-Trésorière informe les membres du Conseil d'Administration sur les sujets suivants :

17.1 Préparation du budget 2020

Madame Guérin informe les délégués qu'elle procédera sous peu à la présentation du budget 2020 aux membres du Comité exécutif.

17.2 Projet d'immobilisation – Enseigne de la Régie pour les bureaux à Beloeil

Des démarches sont faites auprès de la Ville de Beloeil pour l'installation d'une enseigne aux couleurs de la Régie pour l'édifice sis au 333, rue Hertel.

CA-19-2052

POINT 18

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 17 a), b), c) et d);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Réginald Gagnon

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de **2 383 149,31 \$** soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 19

DIVERS

Aucun sujet n'est abordé à ce point.

POINT 20

CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 10 juillet 2019 :

a) 6 juin 2019

MMQ

➤ Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Re : Modification au calcul de la ristourne 2018

b) 4 juillet 2019

Fraternité des policiers et policières Richelieu Saint-Laurent

➤ Mme Nathalie Guérin

Re : Offre de participation – Commandite – Revue Inter-Rives



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

II. Soumise au Comité Exécutif du 7 août 2019 :

Aucune

III. Soumise au Comité Exécutif du 14 août 2019 :

Aucune

IV. Soumise au Conseil d'Administration du 28 août 2019 :

Aucune

POINT 21 PÉRIODE DE QUESTIONS

Ce sujet a été traité après le point 3.

POINT 22 RÉSOLUTION Clôture de la réunion

CA-19-2053

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est 16:48 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


DANIEL PLOUFFE
Président